

SÉANCE DU 19 SEPTEMBRE 2024

DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHERVEIX-CUBAS

L'an deux mille vingt-quatre et le 19 septembre à 20 heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur QUEYROU Jean-Marie, Maire.

Présents : Mr QUEYROU Jean-Marie, Maire ; M RODRIGUES Antonio, 1^{er} adjoint ; Mme LEBLANC Valérie, 2^{ème} adjointe ; Mr CALAVIA Richard, 3^{ème} adjoint.

DEVAUX Christiane, DURRENS Rémy, GRIMALDI Lucas, MAQUET Jean-Michel, MICHEL Elisabeth, RENARD Jacques, ROCHE Anne-Marie, VAN HAMME Pierre, VISSERIA Patrick.

Absent excusé : Jacques GÉRARD

Absente non excusée : Maïwenn LASSERRE

A été nommé secrétaire : Rémy DURRENS

N°2024-33 :

Objet de la délibération : Décision modificative : Amortissement 6811

N°2024-34 :

Objet de la délibération : Décision modificative : Amortissement 2041512

N°2024-35 :

Objet de la délibération : Convention de partenariat « Point information » CASSIOPÉA

Monsieur Le Maire informe l'assemblée que CASSIOPÉA propose de signer une convention afin de mettre en place un « Point Information CASSIOPÉA Téléassistance » dans les locaux de la mairie pour permettre le soutien à domicile des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. Le service de téléassistance de CASSIOPÉA souhaite accentuer sa proximité auprès de ses adhérents, de leurs aidants et du grand public de la commune.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal accepte (à l'unanimité), autorise et charge Monsieur Le Maire à signer ladite convention.

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus
Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le 23 septembre 2024

Le Maire

Jean-Marie QUEYROU